

Compte rendu de la réunion du 24 novembre 2015

Présents : Anny Sanlaville, François Buton, Gabrielle Cortial, Françoise Riche, Patrick Charrondière, Laurence Mouquet, Philippe Souchet, Carole Roué, Andrée Leprêtre, Etienne Serrat, Claudine Bon

Invités : Richard Paccaud (maire, représente le CCAS de la commune d'Ars)
Emmanuel Besson (représente la Paroisse d'Ars)

Excusés : Guy Brulland, Suzanne Bouty, Nicole Piola, Florence Dauvergne

Nous accueillons M. Paccaud et M. Besson initiateurs du projet d'accueil de réfugiés sur la commune d'Ars. Anny retrace l'objet et le parcours de notre projet d'action en faveur de l'accueil de réfugiés. Nous souhaitons partager l'expérience et la méthode de la mise en action du projet d'Ars.

Point de situation de notre projet :

Le tract d'information a été mis en forme. Il sera diffusé par mail, ainsi que sous forme papier dans différents points publics.

Le site Internet est opérationnel.

Nous souhaitons que l'adhésion à l'association aille de pair avec l'engagement financier dans le projet.

Nous en discuterons lors de la prochaine AG.

Projet d'action à Ars sur Formans :

Il s'agit d'une mission portée conjointement par le CCAS de la commune et la paroisse.

Une réunion publique a attiré une soixantaine de personnes (information par tracts dans les boîtes aux lettres, et affichages dans la commune)

Les retours des participants ont été positifs, une quarantaine de personnes est prête à s'engager de différentes manières : cours de français, dons pécuniaires, transport, alimentation, soins médicaux, vêtements et objets usuels ...

Les démarches se font par le biais de la préfecture qui gère les demandes d'asile. Les demandeurs d'asile sont placés en CADA (centre d'accueil).

La préfecture décide de l'accès au statut de réfugié politique. Ceux-ci bénéficient alors d'allocations (RSA, allocation logement)

Les associations agréées par la préfecture accompagnent les demandeurs d'asile et mettent des logements à leur disposition.

La DDCS (direction départementale de la cohésion sociale) collecte les propositions de solidarité.

Chaque préfecture a nommé un référent pour coordonner ces actions au niveau du département. François se rapproche d'Alfa3A pour savoir qui est le référent nous concernant.

Contacts avec élus et collectivités locales :

M. Serrat, maire de Misérieux, nous informe que les bailleurs sociaux se préoccupent d'une action dans les grandes villes mais pas dans les petites communes où le renouvellement des locations n'est pas suffisant.

Il faudra tenir compte des déplacements et favoriser les regroupements de familles de réfugiés pour éviter toute situation d'isolement et favoriser l'autonomie.

Rendez-vous a été pris avec le maire de Trévoux, l'adjointe aux affaires sociales ainsi que le conseiller délégué au logement, pour leur présenter notre projet. (Patrick, Florence, Philippe)

Suites à donner :

Andrée nous propose un article d'information à paraître dans la newsletter de l'association 'Trévoux Citoyens'

Nous référencer sur le site 'Aiderlesrefugies.fr'

Demander aux acteurs locaux une salle permettant la tenue d'une réunion publique d'information.

Nous décidons de la mise en place rapide d'une AG.

Prochaine réunion :

Assemblée générale

Mardi 15 décembre à 19h30, salle du conseil, Mairie de Ste Euphémie